



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Lorient, le 29 octobre 2018

à Madame la députée, Monsieur le député du Morbihan  
à Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur du Morbihan

2 rue Général Dubail  
56100 LORIENT  
s2-56@snefsu.net

Objet : pour un autre budget 2019 (avenir de l'EPS, des débouchés en STAPS et du second degré public)

Dossier suivi par :

**LEROY Olivier**  
06.77.79.46.91

Madame, Monsieur la/le député,  
Madame, Monsieur la/le sénateur.trice,

De très nombreuses études alertent sur la sédentarité, l'obésité, l'addiction aux écrans. Ces études montrent une baisse des pratiques physiques, notamment chez les jeunes en France. De plus, les inégalités d'accès aux pratiques sont fortes, notamment chez les filles et en fonction du niveau de qualification des parents. L'École étant le point de passage de toute une génération, tout appelle à renforcer l'EPS, ses horaires et le sport scolaire.

Alors que la France vient d'obtenir l'organisation des JO PARIS 2024 et que le Premier Ministre appelle à « augmenter de trois millions le nombre de pratiquants des activités physiques et sportives d'ici 2024 » (Cf : courrier de saisine du CESE en février 2018), le ministère de l'Éducation Nationale a pris la décision d'augmenter de 10% le prix du contrat licence UNSS dans les établissements du secondaire, aboutissant, soit à une diminution de la qualité du service public du sport scolaire, soit à augmenter la participation des familles dont on sait pour certaines les difficultés.

Par ailleurs, l'EPS, depuis plusieurs années, est une discipline malmenée tant au niveau des contenus (les programmes), que de la certification (disparition de l'EPS au Brevet des Collège, diminution de sa valeur au lycée). Tout récemment, dans la réforme Lycée, elle est la seule discipline à ne pas avoir d'enseignement de spécialité. De même, en Lycée Professionnel, avec la nouvelle réforme, elle voit ses horaires baissés.

De plus, suite aux baisses de recrutements et à l'arrivée de 26 000 élèves supplémentaires, les conditions d'apprentissages pour les élèves et de travail pour les enseignants se sont encore dégradées à la rentrée 2018. Nous constatons une hausse des effectifs par classe aussi bien en collège qu'en lycée, avec par exemple plus de 79% des classes de lycée à plus de 30 élèves. Pourtant, nous savons qu'un effectif réduit des classes permet de mieux apprendre, ce que défend d'ailleurs M. le Ministre de l'EN, en dédoublant certaines classes en primaire.

Voici quelques études qui renforcent cela :

<http://snefsu.net/vieetab/docs/dhg2018/KA3%20 Tailles classes reussite scolaire.pdf>

Notre pays, avec cette constante augmentation des effectifs par classe, prend une pente inverse à celle de nombreux pays de l'Union Européenne, qui eux, baissent les effectifs dans les classes (au-dessus de la moyenne de l'OCDE) :

<http://snefsu.net/vieetab/docs/dhg2018/ka7 tableau des effectifs.pdf>

.../...

Et concernant les moyens pour le remplacement, il ne reste, à cette rentrée, que 2% de titulaires remplaçants pour assurer la continuité du service public. Nous enregistrons un fort recours à la précarité et parfois, à une rupture du service public, laissant les élèves sans enseignants !

Le projet de budget 2019 prévoit d'accentuer les suppressions de postes avec 2 600 emplois d'enseignants en moins dans le 2<sup>nd</sup> degré, alors qu'il est attendu 32 000 élèves supplémentaires.

Cela ne peut qu'affaiblir le taux d'encadrement dans les établissements, renforcer les difficultés des élèves et celles des enseignants à bien accomplir leurs missions et augmenter leur charge de travail via les heures supplémentaires.

### **L'avenir des étudiants STAPS**

Aujourd'hui, plus de 60 000 étudiants poursuivent des études en STAPS et bon nombre se présentent au concours du CAPEPS pour enseigner l'EPS. Les reçus à ce concours ont des résultats largement au dessus de la moyenne, or, les places leur sont petit à petit fermées alors que les besoins sur le terrain sont en constante augmentation. Hypocrisie du Ministre qui n'hésite pas à utiliser ces jeunes ayant échoué au concours, faute de places, en tant que contractuels.

### **Investir dans l'éducation c'est possible !**

Notre pays a largement les moyens de faire le choix d'investir dans l'éducation. Outre l'évasion fiscale (100 milliards), il est possible de revenir sur les choix fiscaux, comme par exemple celui de faire bénéficier les entreprises à la fois du CICE à hauteur de 20 milliards d'euros d'un côté, et de l'autre, d'une baisse de cotisations sur les bas salaires à hauteur de 20 milliards d'euros. Par ailleurs, selon la Cour des Comptes, le CICE n'a pas fait la preuve de son efficacité en termes d'emploi et la baisse des cotisations sur les bas salaires les transforme en « trappes à bas salaires ». Selon ce rapport, les emplois « subventionnés-payés » par le CICE coûtent au minimum près de 160 000 euros l'année, soit « quatre fois le « coût » d'un emploi de jeune professeur.

Au mois d'août 2017, notre organisation vous a déjà écrit (Objet : adresse aux élu.es aux élections législatives de juin 2017) mais nous n'avons reçu aucune réponse de votre part. Représentant plus de 82% aux élections professionnelles, nous estimons être un interlocuteur des plus crédibles pour parler de l'EPS et de Sport Scolaire et permettez nous de trouver cette absence de réponse en décalage avec les annonces de campagne sur la démocratie de proximité et le besoin d'être à l'écoute des citoyens.

Nous le constatons depuis plusieurs mois, il y a un réel décalage entre les annonces nationales, les déclarations médiatiques et la réalité du terrain vécue par les acteurs dans chaque domaine (sur de nombreux sujets d'ailleurs). Cela s'illustre d'autant plus par les choix effectués par les élus nationaux au parlement qui, éléments de langage fournis, nous semblent répondre avant tout à des consignes nationales plus qu'à l'expression des citoyens de chaque circonscription.

Vous allez émettre un vote sur le budget 2019, voilà pourquoi, notre organisation souhaiterait vous rencontrer, avant l'examen de ce budget concernant l'Ecole, pour exprimer son point de vue, vous fournir des éléments du terrain, issus d'expressions de collègues d'EPS et de leur quotidien et connaître votre position par rapport aux éléments exposés dans notre courrier.

*Olivier LEROY*  
*Secrétaire départemental*

